

Bordeaux, le 27 janvier 2025

**A l'attention des riverains des avenues Louis
Barthou, Général Leclerc et des rues adjacentes
et des participants à la consultation citoyenne**

Mesdames, Messieurs,

Depuis le mois d'août 2023, Bordeaux métropole et la Ville de Bordeaux ont mené une expérimentation de mise à sens unique des avenues Louis Barthou et du Général Leclerc. L'avenue du Général Leclerc a été mise à sens unique depuis le Monument aux morts (fin de l'avenue Charles de Gaulle) jusqu'à l'avenue Saint-Amand, dans le sens sortant de Bordeaux. L'avenue Louis Barthou a été mise à sens unique sur le même tronçon, dans le sens entrant de Bordeaux.

Les objectifs recherchés par cette expérimentation étaient essentiellement les suivants :

- Apporter continuité et confort aux aménagements cyclables : création d'un tronçon du Réseau Express Vélo sur l'avenue du Général Leclerc et aménagement cyclable vers le centre de Caudéran,
- Sécuriser les déplacements à pied, à vélo
- Encourager l'utilisation des transports en commun en apportant plus de régularité et de vitesse à la nouvelle ligne de bus express G, à la Lianes 2 et aux bus Trans Gironde
- Rendre le quartier plus apaisé, avec moins de trafic de transit, de nuisances sonores et de pollution
- Améliorer le cadre de vie pour les habitants et les commerçants du centre de Caudéran.

Aujourd'hui, je souhaite partager avec vous les résultats de cette initiative, les enseignements que nous en avons tirés, ainsi que les décisions qui en découlent.

Plusieurs données confirment que cet aménagement sert l'intérêt général :

- Transports en commun : 215 bus circulent chaque jour dans les couloirs bus des avenues Louis Barthou et du Général Leclerc. Cette expérimentation a permis de réduire les temps de parcours et d'améliorer la régularité du Bus Express G et de la Lianes 2 en heure de pointe. Cela bénéficie chaque jour à 16 000 voyageurs (13 100 passagers de la G et 2 900 de la Lianes 2).
- Mobilités douces : les conditions de marche se sont améliorées, notamment grâce à la baisse des nuisances sonores, tandis que la fréquentation cycliste a très sensiblement progressé, atteignant désormais 1 700 vélos par jour avenue Leclerc et 1 800 cyclistes par jour avenue Louis Barthou.
- 5 campagnes de comptage du trafic ont été menées dans l'ensemble des rues impactées, en mai et novembre 2023, janvier, juin et décembre 2024. Les dernières mesures montrent que la modification de plan de circulation dans le secteur de la rue Malvezin a été positive pour les riverains : par exemple : le trafic dans la rue du Parc a été divisé par 2.

Une consultation s'est déroulée du 6 décembre 2023 au 17 janvier 2024, et je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre mobilisation. Vous avez été nombreux à participer, ce qui nous a permis de recueillir des avis précieux.

Parmi les 654 personnes ayant répondu à l'enquête sur cette expérimentation, 63% ont exprimé un avis favorable sur le projet.

De plus, 2 enquêtes ont été menées auprès des cyclistes. La dernière a été réalisée après la fin de tous les travaux du bus express. Elle fait ressortir les éléments suivants :

- 21% des interviewés ont changé d'itinéraire depuis la mise à sens unique pour emprunter les aménagements cyclables mis en place.
- 9% des cyclistes utilisaient un autre mode de déplacement avant la mise à sens unique.
- L'avis sur le nouveau plan de circulation est positif à 87%.
- Les cyclistes indiquent qu'il se sentent plus en sécurité, que leur temps de trajet est raccourci avec plus d'espace pour circuler et moins de stress.

Des réunions publiques, des rencontres avec les riverains et avec les commerçants ont été organisées pour compléter cette démarche de consultation des usagers. C'est notamment ce qui a conduit à expérimenter des modifications de plan de circulation dans le quartier Malvezin. La ville a également échangé avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et Bordeaux mon commerce.

A l'issue de cette phase d'expérimentation, et compte tenu des améliorations significatives pour les mobilités douces et les transports en commun, ainsi que pour la qualité du cadre de vie du centre de Caudéran, j'ai décidé de maintenir les avenues Louis Barthou et du général Leclerc à sens unique.

Soucieux de poursuivre un dialogue constructif et transparent avec vous, mon équipe, en partenariat avec les services municipaux et métropolitains, restera pleinement mobilisée pour garantir un apaisement durable de votre quartier et une dynamique commerciale de qualité.

Je tiens à vous remercier de votre engagement pour votre quartier et vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes sincères salutations.

Bien à vous,

Pierre Hurmic
Maire de Bordeaux